



## Avis aux médias

À DIFFUSER IMMÉDIATEMENT

### **La Commission reprend l'audience d'intérêt public sur les allégations concernant les détenus afghans**

OTTAWA, le 7 septembre 2010 – Les membres du Panel de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, Glenn Stannard et Roy Berlinquette, ouvriront l'audience d'intérêt public sur des plaintes par Amnistie internationale Canada et l'Association des libertés civiles de la Colombie-Britannique concernant la conduite de la police militaire en Afghanistan. Les audiences recommenceront le jeudi 9 septembre 2010.

La Commission reprendra l'audience pour entendre les témoins qui comparaissent devant le panel. Le panel entendra des témoins à certaines dates pendant les mois d'automne.

L'audience portera sur des allégations selon lesquelles certains policiers militaires auraient manqué à leur obligation de faire enquête sur certaines infractions possibles qui auraient pu être commises en raison du transfert de détenus Afghans malgré un risque connu de torture.

#### Détails

**Date :** Le jeudi 9 septembre 2010  
**Heure :** 9 heures à 16h30  
**Endroit :** Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire  
270, rue Albert, 10<sup>ième</sup> étage  
**Salle des audiences :** **Salle de conférence (270, rue Albert, 10<sup>ième</sup> étage)**  
**Disponibilité aux médias :** Foyer du 10<sup>ième</sup> étage (devant les portes de la salle de conférence)  
**Porte-parole :** Un porte-parole de la Commission sera disponible afin de répondre aux questions de procédure après les audiences.

Cette séance est ouverte aux médias. Les vidéographes et les photographes pourront se déplacer à l'intérieur de la salle d'audiences jusqu'à ce que le président intérimaire de la Commission débute la séance. Des places pour les membres des médias seront limitées aux trois premières rangées à droite de la salle. L'espace étant restreinte (y compris l'espace disponible pour les caméras –un accord de pool pourrait être nécessaire). Il serait ainsi grandement conseillé de réserver votre place avant mercredi le 8 septembre à 14 heures.

Des transcriptions de l'audience seront disponibles en communiquant avec la Commission.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Georgina Stamoulis, Agente de communications intérimaire, au (613) 943-5578, sur BlackBerry au (613) 325-2090 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [Georgina.Stamoulis@mpcc-cppm.gc.ca](mailto:Georgina.Stamoulis@mpcc-cppm.gc.ca).